

Notice pour les établissements: éviter les contaminations

Version du 7 septembre 2022

Depuis le 17 février 2022, les mesures prévues par l'ordonnance Covid-19 situation particulière sont levées. Les établissements de l'hôtellerie-restauration n'ont plus besoin de plan de protection. Pour réduire au maximum le risque de contagion au sein de l'établissement, GastroSuisse recommande les mesures suivantes. Mesures d'hygiène, aération régulière, maintien de la distance et port du masque aident à protéger les collaborateurs et les clients de la contamination, de l'isolement et de la maladie.

1. Hygiène et nettoyage

- Postes d'hygiène des mains: les clients ont la possibilité, lorsqu'ils entrent dans l'établissement, de se laver les mains au savon et à l'eau ou de se les désinfecter avec un produit désinfectant.
- Les collaborateurs se lavent régulièrement les mains au savon et à l'eau. Et ce, notamment avant d'arriver ainsi qu'avant et après les pauses. Ils peuvent aussi se désinfecter les mains avec un désinfectant.
- Les surfaces de contact et les objets sont nettoyés régulièrement, en particulier lorsque plusieurs personnes les touchent.

2. Aération

- Les pièces dans lesquelles plusieurs personnes se tiennent pendant une période prolongée sont aérées régulièrement → par ex. toutes les heures pendant environ 5 à 10 minutes.
- Pour renouveler rapidement l'air, les fenêtres doivent être ouvertes en grand.
- Plus y il a de personnes en même temps dans une pièce, plus il y a besoin d'aérer souvent.
- Des réveils ou des appareils de mesure du CO₂ dans l'air rappellent qu'il faut aérer.
- Fiche OFSP: [Bien aérer](#)

3. Distance et masques

- Dans la mesure du possible, toutes les personnes se tiennent à une distance de 1,5 mètre les unes des autres.
- Si le maintien de la distance n'est pas possible pendant une période prolongée, il est nécessaire de porter un masque (sauf aux places assises).

4. Pas de malades sur le lieu de travail

- Les collaborateurs présentant des symptômes sont invités à rentrer chez eux.
- Il leur est recommandé de se faire tester le plus rapidement possible.

5. Autres mesures

- Pour maintenir l'activité, il est recommandé de travailler autant que possible en équipes séparées ou de dissocier les groupes de personnes lorsque cela est possible.

Plus d'informations: [Coronavirus : voici comment nous protéger \(OFSP\)](#)